

CONSEIL DE SURVEILLANCE

PROCES-VERBAL N°6 DU 21 MAI 2016

SAISON 2015/2016

Présents :

Mesdames : Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance
Patricia MAZZOLA

Messieurs : Philippe VENRAMINI, Secrétaire
Alain ARIA, Albert CHARPENTIER, Jean-Louis LARZUL, Claude ROCHE, Richard GOUX

Excusés :

Mesdames : Brigitte GEILER, Virginie MOINEAU
Messieurs : Frédéric DUBOIS, Didier CHENOUN, Alain GRIGUER, Francis DRUENNE

La séance est ouverte à 9h30.

La Présidente remercie pour leur présence les membres du Conseil de Surveillance.

Elle rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du PV du CS du 26 Mars 2016
- Informations de la Présidente
- Informations du représentant du Conseil d'Administration
- Examen des PV du Conseil d'Administration et des différentes commissions
- Examen des comptes 2015
- Rapports d'activité des membres du Conseil de Surveillance :
 - Suivi budgétaire
 - Suivi social
 - Suivi du projet fédéral
 - Suivi des licences ...
- Elaboration du rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale de la Fédération

APPROBATION DU PV DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 26 MARS 2016

Le projet de PV est examiné en séance. Des modifications sont apportées, le PV définitif est adopté.

EXAMEN DES PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Conseil d'Administration N°8 du 27 Mars 2016

- Examen et discussion sur les comptes 2015
- Remplacement des membres démissionnaires du CS. Complément sur la liste mais nécessité, pour respecter la parité, de faire appel à candidature.
- Le CS s'interroge sur le rôle qu'il pourrait tenir sur le contrôle des relations entre LNV ET FFVB
- CHARGES DE MISSION

Le CS constate que des missions importantes sont confiées à des chargés de mission sans que le contenu de celles-ci soit communiqué. Difficile de définir les responsabilités dans ces conditions. Il demande donc que la situation soit clarifiée.

Le CS procède ensuite à l'examen des PV des différentes commissions et s'inquiète particulièrement du dysfonctionnement de la Commission Centrale Financière.

POINT SUR LE DEVELOPPEMENT

Yves LABROUSSE rappelle les difficultés récentes rencontrées, notamment les contradictions sur ce sujet, entre le projet politique de développement porté par les élus et le projet de développement porté par la DTN.

Aujourd'hui ce secteur est structuré autour de Frédéric GUERIN et d'Arnaud BESSAT.

Le but est de supprimer les contradictions éventuelles, 28 actions sont à prioriser et devront être planifiées et budgétées.

Sont également abordés :

- Le poste Service Civique
- Les actions en milieu scolaire
- Le nouveau rôle des CTS

REFORME REGIONALE

Profitant de la présence d'Yves LABROUSSE, un point est fait sur ce sujet et sur les difficultés rencontrées.

Le problème des dettes est ainsi évoqué.

POINT SUR LE SUIVI DU PROJET FEDERAL

Patricia MAZZOLA communique les informations qu'elle a recueillies auprès de la DTN (statistiques du projet ZENITH) et fait part de difficultés de cohérence entre le projet fédéral et le projet ZENITH.

Incohérences qui pourraient se retrouver avec le projet ALPHA.

La ligne directrice fédérale semble peu claire.

Sont communiqués et examinés en séance le suivi des budgets Convention d'Objectifs et développement.

SUIVI FINANCIER

Richard GOUX fait part de sa satisfaction quant aux éléments de suivi qui lui ont été communiqués et remercie le Trésorier Général.

Sont remis et examinés en séance :

- Les indicateurs FFVB 2016
- La situation financière des Ligues Régionales
- Le suivi prévisionnel de la DTN
- Le budget évènementiel
- La balance analytique

Une étude plus détaillée est également présentée sur le compte PRESTATAIRES EXTERIEURS dont le montant est relativement élevé.

RAPPORT SUR LES NOTES DE FRAIS

Albert CHARPENTIER communique sur l'avancée de son étude, qui porte sur les années 2014/2015 et 2016.

3 secteurs ont été retenus (DTN, ELUS, SALARIES).

MODIFICATIONS STATUTAIRES ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil de Surveillance propose au Conseil d'Administration des modifications qui sont examinées et débattues en séance. Jean-Louis LARZUL et Claude ROCHE sont chargés de la rédaction et de la transmission au Secrétaire Général de la Fédération.

ETAT DES LICENCES

Le tableau de suivi des licences confirme l'augmentation constatée pour la saison 2015/2016.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE FFVB

Un premier projet est présenté en séance par la Présidente et le Secrétaire. Des compléments et modifications sont adoptés en séance. Le Secrétaire les mettra en forme et transmettra ce rapport au Secrétaire Général de la Fédération.

FIN DE LA REUNION à 17h00.

La Présidente du CS
Aline GEMISE-FAREAU

Le Secrétaire de séance
Philippe VENDRAMINI